



## *Communiqué de Presse :*

### **Soldes sur les emplois dans les grands magasins**

600 CDI à temps partiel : voilà les « engagements » pris hier par les patrons des grands magasins en contrepartie de l'ouverture 52 dimanches par an ! On est bien loin des déclarations tonitruantes de Claude Boulle, Philippe Houzé, d'Emmanuel Macron ou encore du Medef qui déclarait en janvier 2015 : l'ouverture des magasins le dimanche créera de 40.000 à 100.000 emplois ! Philippe Houzé en tête, les patrons du secteur annoncent pourtant 7% de chiffre d'affaires supplémentaires. Rapportés aux 19.000 salariés des grands magasins, cela devrait, normalement, créer au moins 1330 emplois à temps plein. L'UCV en propose... moins de la moitié ! Sans compter que ces « postes » créés (auxquels les patrons ajoutent... 600 CDD !) s'accompagneront de destruction d'emplois dans le petit commerce.

Si l'on y ajoute des contreparties inférieures aux 12 dimanches du maire et l'absence de garanties pour les salariés extérieurs (jusqu'à 90% du personnel de vente dans certains magasins), l'on se retrouve bien loin des slogans publicitaires qui ont précédé et accompagné la loi Macron.

Après le refus des salariés du BHV, c'est toute l'UCV qui se dirige vers un échec de la négociation, alors que les patrons de cette branche ont été parmi les principaux lobbyistes auprès d'Emmanuel Macron. Les syndicats majoritaires ont déjà fait savoir qu'ils s'opposeraient à l'entrée en vigueur d'un éventuel accord.

Qu'à cela ne tienne, pour Claude Boulle, patron de la branche : il menace les syndicats d'une « nouvelle loi qui permettra d'ouvrir sans accord ». Belle démonstration de dialogue social que voilà !

**Contact : Céline CARLEN – 06.62.17.55.53**

Paris, le 15 décembre 2015